



Avant Programme « Le Sultan Spring Trophy »

27 & 28 avril 2013 - Hammamet



Date : 27 & 28 Avril 2013
Lieu : Hôtel le SULTAN, Hammamet.
<http://www.lesultan.com/>

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^e édition, à jour au 1^{er} janvier 2013.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24^e édition, à jour au 1^{er} janvier 2013
- Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, à jour au 1^{er} janvier 2013.

ORGANISATEUR :

Président : Mr. Mehdi Allani
Directeur du concours : Dr. Sadreddine El Kamel
Coordinateur : Mr. Amor Aouida
Membres : Mr. Hedi Labben Mr. Habib Gallalou Mr. Anis Sellami Mr. Mohamed Larbi Hannachi
Trésorerie : Mr. Ridha Jemaii Secrétariat : Mme. Thouraya Ayadi

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr. Youssef Mehiri (JI**)
Membres : Mr. Mohamed Chaouachi (JN) Mr. Bilel Kammoun (JN) Mr. Younes Bedoui (JN)

Chef Steward : Dr. Akram Ben Salah
Stewards : Stagiaires

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : Mr. Nacer Hdhairia/ Mr. Abdellatif Tounsi
Chef de Piste stagiaire : Mr. Mohamed Wellani

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: Dr Sadreddine El Kamel

MEDECIN DU CONCOURS : Médecin urgentiste

MARECHAL FERRANT : Mr. Ridha Badraoui

HEBERGEMENT DES CHEVAUX :

Les Clubs Le Sultan et Caballus mettent à la disposition des concurrents dans la mesure du possible des boxes et des stalles aux frais des participants à condition de réserver avant le 24 avril 2013.

- 20 DT par boxe et par nuit.
- 15 DT par stalle et par nuit.

Pour toute réservation, les responsables de clubs sont priés de contacter Dr Sadreddine El Kamel (22) 599 349.

HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS:

Pour vos réservations consultez :

Site Web: www.lesultan.com (New Website)

Pour avoir des réductions veuillez entrer le code suivant : FTSE

Tél: (+216) 72 280 588

Fax: (+216) 72 280 373

PROGRAMME DU CONCOURS

SAMEDI 27 AVRIL 2013 :

14h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : CSO* (100 cm)

15h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Epreuve préparatoire I (80 cm)

17h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : CSO** (115 cm)

DIMANCHE 28 AVRIL 2013 :

09h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Initiation (60 cm)

11h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : Par équipe (80 & 100 cm)

PAUSE DEJEUNER

15h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO** (115 cm)

17h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 7 : CSO*** (125 cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E. et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 60 x 44 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ÉCHAUFFEMENT

Dimensions : 25 x 30 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com avant vendredi 26 Avril 2013 à minuit.

Date limite pour le règlement des engagements : **Samedi 27 Avril 2013 à 12h** au secrétariat de la FTSE La Soukra.

Frais d'engagement :

- 15 Dinars pour les épreuves Préparatoire et Initiation
- 40 Dinars par couple pour l'épreuve par équipe
- 20 Dinars pour les épreuves CSO* et CSO**
- 25 Dinars pour l'épreuve CSO ***

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée, **dans ce cas les frais d'engagement seront doublés. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.**

- Chaque cavalier a le droit d'engager 1 ou plusieurs chevaux.

- Chaque cheval ne peut participer qu'à 2 épreuves par jour + 1 fois dans l'épreuve Initiation

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

EPREUVE 1 : CSO*

<u>Date et heure :</u>	27 Avril 2013 à 14h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Qualification / Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus.
<u>Barème :</u>	Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 100 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+200
2 ^{ème}	Médaille+150
3 ^{ème}	Médaille+100
4 ^{ème}	80
5 ^{ème}	70
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 2 : Préparatoire I

<u>Date et heure :</u>	27 Avril 2013 à 15h30
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Licence Qualification
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
<u>Vitesse :</u>	325 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 80 cm

Classement Chevaux		Classement Poneys	
Classement	Prix	Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 80	1 ^{er}	Coupe + Médaille + 80
2 ^{ème}	Médaille + 60	2 ^{ème}	Médaille + 60
3 ^{ème}	Médaille + 50	3 ^{ème}	Médaille + 50
4 ^{ème}	Médaille + 40	4 ^{ème}	Médaille + 40
5 ^{ème}	Médaille + 40	5 ^{ème}	Médaille + 40
Dotation Totale	270 dinars	Dotation Totale	270 dinars

EPREUVE 3 : CSO**

<u>Date et heure :</u>	27 Avril 2013 à 17h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux.
<u>Barème :</u>	Barème A au Chrono avec barrage (Art.238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 115 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+275
2 ^{ème}	Médaille+200
3 ^{ème}	Médaille+150
4 ^{ème}	100
5 ^{ème}	75
Dotation Totale	800 Dinars

EPREUVE 4 : Initiation

<u>Date et heure :</u>	28 Avril 2013 à 09h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Initiation
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Barème temps idéal ⁽¹⁾
<u>Vitesse :</u>	325 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 60 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille
Du 2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	Coupe + Médailles

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 5 : Par équipe

<u>Date et heure :</u>	28 Avril 2013 à 11h00
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Licence Qualification/Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Par équipe ⁽²⁾
<u>Vitesse :</u>	325 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 80/100 cm

Classement équipe	Prix
1 ^{er}	2 coupes+300
2 ^{ème}	2 médailles+250
3 ^{ème}	2 médailles+200
4 ^{ème}	150
5 ^{ème}	100
Dotation Totale	1000 Dinars

(2) Epreuve par équipe

- Le parcours se compose de deux parties (entre 7 et 11 obstacles chacune) : la première partie à 80cm de hauteur et la deuxième à 105cm
- Le parcours indiqué sur le plan doit être effectué consécutivement par le premier coéquipier pour la première partie et le deuxième coéquipier pour la deuxième
- Le temps du parcours est pris au moment où le premier athlète franchit la ligne de départ jusqu'à ce que le dernier membre de l'équipe franchisse la ligne d'arrivée.
- Chaque équipe devra désigner d'avance le couple (cavalier/cheval) qui fera la 1ère moitié de parcours et celui qui fera la 2ème moitié.
- L'élimination d'un équipier entraîne l'élimination de toute l'équipe.
- La deuxième désobéissance d'un coéquipier ou la première chute d'un athlète/cheval élimine toute l'équipe
- L'équipe est éliminée au bout de la troisième désobéissance.
- Si, pendant le parcours, des désobéissances avec renversement d'obstacle sont commises, les corrections de temps doivent être ajoutées au temps mis pour effectuer le parcours
- Cette épreuve est jugée selon le barème A pour les pénalités et le dépassement de temps
- L'équipe qui aura effectué le meilleur chrono avec le minimum de fautes sera déclarée gagnante.

EPREUVE 6 : CSO**

<u>Date et heure :</u>	28 Avril 2013 à 15h30	
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Compétition	
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux.	
<u>Barème :</u>	Epreuve « Choisissez vos points » au chrono avec Joker (Art.270, 12.1)	
<u>Vitesse :</u>	350 m/min	
<u>Hauteur:</u>	Max 115 cm	Joker 125 cm
<u>Joker:</u>	Max 130 cm	

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+275
2 ^{ème}	Médaille+200
3 ^{ème}	Médaille+150
4 ^{ème}	100
5 ^{ème}	75
Dotation Totale	800 Dinars

EPREUVE 7 : CSO***

<u>Date et heure :</u>	28 Avril 2013 à 17h00	
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Compétition	
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux	
<u>Barème :</u>	Barème A au Chrono avec barrage (Art.238.2.2)	
<u>Vitesse :</u>	350 m/min	
<u>Hauteur:</u>	Max 125 cm	

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+460
2 ^{ème}	Médaille+350
3 ^{ème}	Médaille+290
4 ^{ème}	230
5 ^{ème}	170
Dotation Totale	1500 Dinars

N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

ANNEXE I

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du Jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury de terrain, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au Secrétaire Général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du Délégué Vétérinaire (Président de la Commission Vétérinaire) et du Président du Jury.